

<http://www.snetap-fsu.fr/Suppression-du-CAPA-Soigneurs-d.html>



# Suppression du CAPA "Soigneurs d'équidés" : le SNETAP-FSU porte des arguments qui font douter la DGER

Date de mise en ligne : lundi 17 novembre 2014

- Les Dossiers - Pédagogie -

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Lors de la Commission Professionnel Consultative (CPC) le 12 novembre 2014, consacrée au CAPA "métiers de l'agriculture", le SNETAP-FSU est à nouveau intervenu pour dénoncer le choix de la DGER de faire disparaître l'actuel CAPA Soigneurs d'équidés pour ne retenir que l'aspect élevage du cheval dans le nouveau CAPA « métiers de l'agriculture ».**

La DGER estime que faute d'insertion professionnelle la seule formation lad-cavalier et le module élevage du CAPA « métiers de l'agriculture » suffisent pour la filière hippique.

Pourtant la majorité des élèves et apprentis du CAPA Soigneurs équidés sont en centre équestre qui ne correspondent ni à la partie production ni au lad-cavalier mais bien à une activité de service. Ce ne sont donc pas les mêmes entreprises. De plus, le SNETAP-FSU rappelle que la filière production équine est très limitée en terme d'emploi et d'activité, et absente de certaines régions, où les centres équestres sont nombreux.

Le SNETAP-FSU est pourtant intervenu dès la première présentation du projet de suppression du CAPA Soigneurs et depuis martèle des arguments forts en instance ou en réunion bilatérale avec la DGER.

Lors de la CPC du 12 novembre, alors que la majorité des participants ont partagé notre analyse, la FNSEA a confirmé qu'elle désirait garder l'activité hippique dans le champs des "métiers de l'agriculture", mais qu'elle voyait bien que cela ne pouvait pas se faire de la façon proposée par la DGER.

De son côté, Michel LEVEQUE, sous-directeur des politiques de formation et d'éducation, a reconnu que de nouvelles propositions devaient être faites avant la mi-décembre.

Ces propos montrent la justesse de notre analyse et les difficultés de la DGER à défendre son projet initial.

Dans les semaines à venir, le SNETAP-FSU continuera à peser et à défendre ce dossier pour obtenir le maintien du CAPA Soigneurs d'équidés ou le maintien de cette spécialité du monde hippique dans un CAPA réorganisé.

Paris le 13 novembre 2014